



Editorial

Préserver la tradition festive de la ville tout en respectant la tranquillité des habitants, c'est toute l'ambition de la charte de la vie nocturne, proposée par la Ville aux bars, restaurants et discothèques de Toulouse.

Cette charte constitue un espace de dialogue entre tous ceux qui sont concernés par l'animation nocturne. Partant du principe qu'il vaut mieux désamorcer les conflits plutôt que de les subir, elle privilégie la concertation et la recherche de solutions satisfaisantes pour tous. Elle vise également à encourager les bonnes pratiques du bon millier d'établissements que compte Toulouse. Enfin, et dans le prolongement des arrêtés municipaux encadrant la vie nocturne, elle engage ses signataires à adopter des comportements favorables à la santé de tous, et particulièrement des jeunes.

La charte de la vie nocturne, approuvée par l'ensemble des représentants de la profession, constitue un véritable engagement à mieux vivre ensemble, pour le plus grand bénéfice de ceux qui aiment se divertir, comme de ceux qui aspirent à la tranquillité.

Pierre COHEN
Député-maire de Toulouse

En signant cette charte, les acteurs de la nuit s'engagent à :

Préserver la Tranquillité Publique,

en travaillant de pair avec les agents des services de la Ville et en veillant au bon ordre pendant les horaires d'ouverture.

Respecter l'Environnement,

en respectant les règles municipales concernant la propreté sur le domaine public : papiers, emballages, mégots... et le règlement de collecte des déchets : conditionnement, volumes et horaires de présentation des bacs.

Lutter contre les Discriminations,

en bannissant toute forme de distinction à l'entrée ou au sein de leur établissement, quelle que soit la religion, l'orientation sexuelle, l'apparence, le handicap ou les opinions politiques de la clientèle.

Limiter les Nuisances Sonores,

en respectant les dispositions réglementaires en vigueur relatives à la diffusion habituelle de musique amplifiée et à la lutte contre le bruit.

Favoriser le Dialogue et la Concertation,

en créant un espace d'échanges avec les partenaires institutionnels, associatifs et les riverains.

Lutter contre les Addictions,

en diminuant les risques associés à l'hyperconsommation d'alcool et autres produits psycho actifs (ivresses aiguës et comas éthyliques, rapports sexuels non protégés ou non consentis, risques routiers, violences...).

Veiller à la Sécurité de Chacun,

en informant la ville en cas de réaménagement, de changement d'activité, d'enseigne ou toute modification susceptible d'altérer leur capacité d'accueil.

Faciliter la mobilité,

en menant une réflexion sur les moyens de déplacement la nuit grâce à des actions ponctuelles ou constantes en lien avec la sécurité routière.

Mieux vivre la nuit ensemble.

PLUS D'INFOS SUR :
www.toulouse.fr

La Ville de Toulouse souhaite préserver sa tradition festive en veillant au bon déroulement de l'animation nocturne. De cette volonté est née la Charte de la Vie Nocturne, élaborée en collaboration avec les principaux représentants de la profession.

Un engagement pour mieux vivre ensemble dans le respect des règles de bon sens.

PARTENAIRES :



www.toulouse.fr

MAIRIE DE  TOULOUSE

www.toulouse.fr

MAIRIE DE  TOULOUSE

Charte de la Vie Nocturne

PURE ARTMOY

Mieux vivre la nuit ensemble.